

ANNEXE N° 1 - Calendrier électoral

Scrutin du mardi 18 octobre 2022

mardi 13 septembre 2022	Réunion du Comité électoral consultatif (CEC) portant sur : <ul style="list-style-type: none">- L'arrêté électoral et en particulier sur l'implantation et les horaires d'ouverture du bureau de vote ;- le calendrier électoral.
lundi 26 septembre 2022	<ul style="list-style-type: none">- Affichage de l'arrêté électoral- Début de la propagande électorale
mardi 27 septembre 2022	Date limite d'affichage, au sein de la composante et sur l'ENT, des listes électorales
mardi 27 septembre 2022	Date de début du dépôt des candidatures / Début de la période d'enregistrement des procurations
jeudi 6 octobre 2022 à 16h00	Date limite de dépôt des candidatures accompagnées (éventuellement) : <ul style="list-style-type: none">- des "maquettes" de bulletins de vote ;- des "maquettes" des professions de foi ;- des propositions de désignation d'assesseurs
vendredi 7 octobre 2022	Réunion du Comité électoral consultatif (CEC) pour statuer sur l'inéligibilité éventuellement constatée d'un ou plusieurs candidats <i>A l'expiration de ce délai de rectification, les candidatures sont immédiatement affichées.</i>
jeudi 13 octobre 2022	Date limite de dépôt d'une demande d'inscription sur les listes électorales pour les personnes n'y figurant pas de droit
lundi 17 octobre 2022	<ul style="list-style-type: none">- Tirage au sort éventuel des noms des assesseurs, si leur nombre proposé est supérieur à six ;- Date limite d'envoi/de dépôt des procurations.
mardi 18 octobre 2022	Jour du scrutin <ul style="list-style-type: none">- vote de 9h – 16h- dépouillement
vendredi 21 octobre 2022	Date limite de proclamation par la présidente de l'UFC des résultats des élections
Au plus tard le 5 ^{ème} jour suivant la proclamation des résultats	Date limite du dépôt, devant la commission de contrôle des opérations électorales (CCOE) siégeant au tribunal administratif de Besançon, d'un recours éventuel tendant à l'annulation des élections